



## DECLARATION CGT LORS DE LA REUNION ECHANGES ET CARRIERES (ancienne CAP)

Le syndicat CGT tient à vous alerter sur la façon dont cette commission est construite à savoir avec la constitution des listes par le biais des différentes directions de la ville.

Les lignes directrices de gestion cadrent l'avancement ou la promotion interne des agents. Ou plutôt devrait-on dire **ligne Destructrice de Gestion**. En effet, ces nouvelles directives cadrent l'évolution de grade des agents à hauteur d'un tiers.

Et pourtant, antérieurement avant 2017, la règle des promotions était de 100% des agents proposés. Là encore, à partir de 2017 et encore aujourd'hui, les agents n'ont pas le droit à l'évolution de carrière comme le prévoit notre statut. Le choix de notre employeur de nommer et proposer un tiers des agents promouvables est tout simplement injuste. **Les deux tiers qui n'auront pas d'évolution, que doivent-ils en penser ? Ils ne se sont pas assez bon ? Et si les agents analysaient cela autrement, en ne travaillant qu'un tiers durant leur journée ou en étant présents qu'un tiers de l'année ?**

**Pourquoi ne pas appliquer la règle des un tiers sur notre travail ? Après tout c'est bien notre employeur qui a eu cette idée-là !**

Bien entendu, les agents n'ont pas cette mentalité, mais devraient-ils l'avoir pour vous alerter sur cette mesure injuste.

En épluchant la liste transmise par la DRH, on sait que la règle c'est d'être présent au moins 6 mois dans l'année et d'avoir été évalué par sa direction.

Nous avons trouvé plusieurs agents proposés par différents services alors qu'ils ne remplissent pas les conditions. Et ces mêmes agents se retrouvent propulsés en haut des listes avec des notes sur la manière servir qui sont très satisfaisantes.

**Surprenant NON ? Que doivent penser les autres agents qui ont été présents toute l'année et qui ne seront pas nommés ?**

**Et pire encore, nous avons analysé les notes sur la manière de servir, et nous pouvons clairement dire que d'une direction à une autre, la façon de noter est totalement différente.**

Vous avez voulu imposer cette façon de faire sans réellement de cadrage sur la façon de noter un agent !

## **Pour exemple :**

*Pour le grade d'Adjoint Technique Ppal de 1<sup>ère</sup> classe*, les agents de la DEPN représentent 24,6 % des agents proposés. Sur ces 24,6%, **76,4%** d'entre eux sont dans le quota des promouvables.

Pour les agents de la DTE, ils représentent 27,5% et seulement **36,8%** d'entre eux sont dans la liste des quotas.

Avec un nombre supérieur d'agents proposés, la DTE se retrouve avec moitié moins d'agents dans la liste des promouvables.

**Comment expliquer cette différence ?** Tout simplement parce que la DEPN attribue des notes bien supérieures à ses agents par rapport à la DTE.

Sur ce grade, 6 agents se voient attribuer la note de 20/20 à la DEPN quant à la DTE seulement 3.

9 agents de la DTE ont 15 et moins quand on constate qu'aucun agent de la DEPN n'obtient moins de 17/20.

**Cela illustre clairement que d'une direction à l'autre les agents sont durement notés et on peut de chance d'évoluer normalement.**

**Comme depuis le début de la mise en place de ce fonctionnement, nous sommes CONTRE et nous trouvons ce système plus qu'injuste.**

Injuste car les agents sont bloqués dans leur déroulement de carrière alors qu'avant ce n'était pas le cas et injuste car les manières de noter selon les directions sont complètement inéquitables.

Aujourd'hui plus que jamais, les agents ont besoin d'avoir un déroulement de carrière. On parle d'obtenir un grade afin d'avoir un déroulement de carrière pour essayer de vivre mieux et de gagner un peu plus.

Alors Monsieur l'élu du personnel, nous vous demandons à partir de cette année de faire un geste fort envers votre personnel qui souffre, qui n'arrive pas à boucler les fins de mois, de vivre dignement de son travail. Nous vous demandons de ne pas appliquer les quotas et de nommer autant que possible les agents proposés toutes catégories confondues.

Vous avez les possibilités de faire quelque chose pour essayer de donner ce coup de pouce que nous attendons depuis si longtemps nous les fonctionnaires.

Passons des problèmes aux solutions, passons des promesses aux actes !

Nous comptons sur vous et sur votre écoute pour faire évoluer ce système inégalitaire et injuste afin de compenser la perte sans précédent de notre pouvoir d'achat

**Merci de votre attention, Julien Galant secrétaire général du syndicat CGT.**